



Programme de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents

Programme n°2

Compte-rendu de la réunion de chantier 03 Novembre 2016

• Lieu :	Rue de l'Eglise, commune de Champs à 13h30			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
ASA de la Basse-Ailette	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Forêts et Paysages		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
MARTIN Jacques	Président du syndicat	✓		
DUPARQUE Jean	Vice-Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
DECLOCHEZ Philippe	Exploitants	✓		
MALEZIEUX Grégoire				✓
LEROUX Patrice	Membre du bureau ASA	✓		
PILLON Kléber		✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Ce second programme de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

● **SITUATION ACTUELLE :**

- Un premier programme de mise en défens de l'Ailette et de ses affluents a été réalisé en 2013 sur le périmètre de l'ASA. Dans le but de reconduire des travaux de ce type, une nouvelle réunion de sensibilisation a été réalisée fin 2015.
- Deux exploitants se lancent ainsi ce programme financé à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce projet permet de mettre en place **5 systèmes d'abreuvement** et de **clôturer plus de 2 000 ml** de cours d'eau.
- Ces travaux ont débuté le **24 octobre 2016** sur la commune de Champs.

● **DETAILS DES TRAVAUX :**

- Un piquetage des zones de travaux est réalisé par le technicien de rivière (maître d'œuvre) et le chef d'équipe de l'entreprise Forêts et Paysages. Le propriétaire/exploitant de la parcelle est associé au piquetage des travaux pour permettre toute transparence dans l'implantation des aménagements

Pâture 1	<u>Commune</u> : Champs	<u>Aménagements réalisés</u>
<u>Exploitant</u> : Ph. DECLOCHEZ	<u>Cours d'eau</u> : l'Ailette	1 abreuvoir rustique Stabilisation de 2 pompes à nez 450 ml clôture électrique

- Le piquetage de cette zone de travaux a été réalisé le 24 octobre 2016.
- Les poteaux bois ont été enfoncés tous les 4 ml.
- Les isolateurs ont été posés, comme convenu, à l'extérieur des poteaux afin d'éviter aux bêtes de venir s'y frotter. Comme convenu initialement, les isolateurs ont été posés à 60 cm de hauteur. Sur demande de l'exploitant, les 200 m restants seront rehaussés à 80 cm.
- Le fil lisse galvanisé sera déroulé et fixé dans le courant de la semaine prochaine.
- L'abreuvoir rustique a été terrassé et le bidim installé. La structure bois a été posée. Le maître d'œuvre demande aux ouvriers de procéder aux recoupes des lisses afin d'éviter toutes blessures des animaux.
- L'épi déflecteur installé en face de l'abreuvoir a pour but de dévier le courant de l'Ailette. Il permet ainsi de conserver un apport d'eau suffisant et limite le dépôt de terre au pied de l'abreuvoir. L'épi actuel n'est actuellement pas assez long et la déviation du courant n'est pas suffisante. Le maître d'œuvre demande à l'entreprise de rallonger l'épi de 1,50 mètre supplémentaire.



Recoupe des lisses et pose des cailloux à venir



Fil électrique à poser + empierrement des pompes

Pâture 2	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u>
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : l'Ailette	2 abreuvoirs rustiques 820 ml (4 fils)

- Le piquetage de cette zone a été réalisé le 26 octobre 2016.
- Les poteaux ont été plantés le long de l'Ailette. Le déroulage et la tension des fils seront réalisés dans les jours à venir.
- Tout comme sur le site de Champs, les deux abreuvoirs rustiques ont été terrassés. Les structures bois et le bidim sont posés. Reste à ce jour, la mise en place et la stabilisation de la zone empierrée qui auront lieu prochainement.
- Deux épis ont également été disposés en face des abreuvoirs. Le maître d'œuvre souhaite également rallonger le premier épi d'un 1,5 mètre. Ce dernier ne dévie pas assez le courant de l'Ailette.
- Les berges trop abruptes et les anciennes descentes sauvages des animaux ont été talutées en pente douce afin de permettre une végétalisation de la zone et une meilleure stabilité des berges.



Abreuvoir rustique en cours de réalisation



Talutage des anciens abreuvoirs sauvage

Pâture 3	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u>
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : Affluent de l'Ailette	1 abreuvoir rustique 550 ml (4 fils)

- Le piquetage de cette seconde pâture a également été réalisé le 26 octobre.
- Deux affluents de l'Ailette sont mis en défens sur ce tronçon.
- Le terrassement de l'abreuvoir rustique, placé sur le ru du Bartel, est en cours.
- Les baillages seront posés dans la continuité des travaux.

Pâture 4	<u>Commune</u> : Anizy-le-Chateau	<u>Aménagements réalisés</u>
<u>Exploitant</u> : G. Malézieux	<u>Cours d'eau</u> : Affluent de l'Ailette	1 abreuvoir rustique 200 ml (4 fils)

- Le piquetage de cette seconde pâture a également été réalisé en fin de réunion (emplacement de l'abreuvoir et marquage des arbres dangereux à abattre).

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- En complément des aménagements de clôtures et d'abreuvoirs, des plantations d'arbustes seront réalisés le long de l'Ailette et de ses affluents. Ces plantations permettront une meilleure stabilisation de la berge mais également créeront d'ici quelques années de l'ombrage au cours d'eau limitant ainsi la prolifération des herbiers aquatiques et des nénuphars.

• REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. LAURENT Sébastien – entreprise Forêts et Paysages..... 07.76.01.80.28

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

• FINANCEMENTS :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le lundi 14 novembre 2016

à **13h30**, au niveau de la Ferme du Bartel,
sur la route entre Anizy-le-Château et Lizy



Le service technique,